

# PETIT-BERSAC

***Dimanche 05 juin 2016***  
***Championnat Départemental***  
***Cyclo sport UFOLEP***



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



**Dordogne**  
le DÉPARTEMENT

la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire



## **Programme du Championnat**

### **Matin**

- 8 heures 15** : accueil des concurrents et remise des dossards salle du restaurant « le vin doux » à Petit Bersac
- 9 heures 10 : contrôle des braquets pour les jeunes 13 / 14 ans et 15/16 ans
- 9 heures 15** : **appel et présentation des concurrents**
- 9 heures 20 départ des 17/19 ans pour 7 tours soit 73,5 km
  - 9 heures 23 départ des 60 ans et + pour 6 tours soit 63 km
  - 
  - 9 heures 25 départ des jeunes masculins 15 / 16 ans pour 5 tours soit 52,5 km  
féminines 15 / 16 ans pour 4 tours soit 42 km
  - 9 heures 26 départ des Féminines 17/34 ans - 35 ans et + pour 5 tours soit 52,5 km
  - 9 heures 27 départ des jeunes masculins 13/14 ans pour 2 tours soit 21 km  
féminines 13/14 ans pour 2 tours soit 21 km

### **Après midi**

- 13 heures** : accueil des concurrents et remise des dossards salle du restaurant « le vin doux » à Petit Bersac
- **14 heures** **Appel et présentation des concurrents**
  - 14 heures 10 départ des 30/39 ans pour 8 tours soit 84 km
  - 14 heures 13 départ des 40/49 ans pour 8 tours soit 84 km
  - 14 heures 16 départ des 50 / 59 ans pour 7 tours soit 73,5 km
  - 14 heures 18 départ des 20/29 ans pour 8 tours soit 84 km



**Armoiries de Petit Bersac**

Petit-Bersac est un petit village limitrophe avec la Charente (St Séverin à 3 km) , ses habitant(e)s sont appelé(e)s les Bersacois et les Bersacoises. Dans les années 1950 la gare SNCF, aujourd'hui abandonnée , était active et reliait la ligne Ribérac - St Aigulin . Petit Bersac s'étend sur 10,8 km<sup>2</sup> et compte 176 habitants, elle est située à 53 mètres d'altitude, la rivière Dronne traverse la commune . Le village a connu sa première course cycliste en 2015 même si le Tour du Canton Ribérac – Mareuil - Verteillac y a fait quelques passages .

**GARAGE JOURDAIN**  
ENTRETIEN  
DEPANNAGE  
REPARATION  
toutes marques  
VENTE de VÉHICULES

05 53 90 11 97 tél/fax  
05 86 67 33 07

gabriel.jourdain@petit-bersac.fr 24600

5551  
20  
10  
Les Chenevieres  
**PETIT-BERSAC**



*Boulangerie Patisserie Gérald Courcelle*

Le bourg 24600 Petit-Bersac  
tel : 05 53 91 66 82

## **Des Insolites**



**Château Le Mas de Montet 24600 Petit-Bersac**

**Hotel du Château Le Mas de Montet**

Le Mas de Montet vous accueille dans un cadre unique où règnent élégance et raffinement.

**Restaurant « Le Vin doux »**  
**Le Bourg 24600 Petit-Bersac**



**Information aux coureurs**

**Peuvent prétendre** à l'épreuve réservée aux plus de 60 ans tous les concurrents nés avant le 31 / 12 / 1956 .

Chaque concurrent devra venir émarger lui même la feuille de présence.

**ATTENTION** : Tous peuvent participer mais ne peuvent prétendre au titre de Champion de Dordogne , ainsi qu'au podium , que les concurrents qui auront participé à 5 courses minimum en Dordogne .

Au cas où un peloton d'une autre catégorie rattraperai des concurrents attardés, il peut être demandé à ceux ci de descendre de machine .

Le jury se réservant le droit de sanctionner les concurrents en cas de non respect des consignes.

Nota .... L'attribution du maillot de Champion Départemental ne sera effectif que s'il y a au moins 5 partants dans la catégorie .

La remise officielle aura lieu à la Salle du restaurant « **le vin doux** » vers 17 heures 15 en présence des responsables UFOLEP , du Comité des Fêtes et de la Municipalité de Petit Bersac ainsi que d'élus Départementaux .

Cette remise se fera en tenue de coureur avec les couleurs de son club. Tout contrevenant se verra refuser l'accès au podium .

Les 3 premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés.

**17 heures 45** vin d'honneur offert par la Municipalité



***l'église St Saturnin de Petit Bersac  
et son Musée***

# ***Règlement de l'épreuve***

**Ouverture des courses :** Toutes les épreuves seront ouvertes par des véhicules de l'organisation

**Dépannage :** Le changement de roue entre concurrents d'un même club sera autorisé et s'effectuera sur la droite de la chaussée .

**Contrôle Médical :** Ces contrôles émanent du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui mandate un médecin préleveur . Ils seront effectués conformément à la réglementation en vigueur . Il appartient au coureur de s'assurer , une fois la ligne franchie à l'arrivée , s'il doit ou non se rendre au contrôle .

**Réclamations :** Les réclamation **sont reçues verbalement et dans le calme** dans le ¼ d'heure qui suit l'arrivée, elles seront examinées par les membres du jury des commissaires (arbitres) .

Par écrit dans un délai de 48 heures avec caution (celle ci est fixée à 50 euros par la Comité Départemental UFOLEP) . Elle doit être envoyée par pli recommandé avec accusé de réception adressé à UFOLEP 24 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux accompagné du chèque caution libellé à l'ordre de UFOLEP Dordogne.

Les réclamations seront examinée, comme les cas particuliers, avec la plus grande équité par la Commission Technique Départementale et éventuellement par le Comité Directeur UFOLEP Dordogne.

Les réclamations verbales et collectives, provocatrices ou mal intentionnées, de mêmes celles déposées dans des conditions irrégulières ou incomplètes seront irrévocablement rejetées.

**Les juges à l'arrivée** et le directeur de l'épreuve sont souverains dans les décisions concernant l'établissement des classements à l'arrivée.

**Tenue :** Tous les participants d'une même association devront porter un maillot identique sur lequel figurera le logo UFOLEP. Le port du casque à coque rigide homologué est obligatoire pendant la durée de l'épreuve mais aussi à l'échauffement.

**Prévoir 4 épingles pour accrocher correctement le dossard**

**L'échauffement sera formellement interdit** sur le circuit durant les épreuves en cours .

**Un parcours sera mis à la disposition des coureurs . Tout contrevenant sera mis hors course**

**Matériel :** Seuls les guidons de type classique sont autorisés .

<b><u>Braquets :</u></b> jeunes Féminines / masculins 13/14 ans	braquet	7,01 m	distance	25 km	maxi
jeunes Féminines 15 / 16 ans	braquet	7,60 m	distance	40 km	maxi
jeunes masculins 15 / 16 ans	braquet	7,60 m	distance	50 km	maxi

Pour tous les jeunes un contrôle des braquets aura lieu avant l'épreuve et après la ligne franchie lors de l'arrivée.

Attention donc aux changements de roues dont vous n'êtes pas sûr de la provenance.

Les commissaires pourront refuser le départ aux cycloportifs dont la bicyclette ne serait pas conforme au règlement.

**Engagements :** En prévision d'une meilleure gestion des dossards , les engagements seront reçus à l'adresse suivante : Michel Délugin 9 rue docteur Dusolier 24600 Ribérac

Ils seront accompagnés d'un chèque dont le montant correspondra au nombre de coureurs inscrits x par 6 euros et seront clos le **jeudi 2 juin 2016. Chèque à l'ordre de l'EC Ribérac UFOLEP**

**Les engagements pourront être pris sur place mais seront majorés de 2 euros**

